

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 8 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 8 mars à 20h00, le Conseil municipal de la commune de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémie VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 2 mars 2021

ETAIENT PRESENTS : Messieurs, Jean-François DESHAYES, Gérard BURNET, Xavier PAQUET, Mesdames Maryvonne ALVARD, Audrey PENIN, Dominique ANCEY, Rachel ROUSSET, Stéphanie CARBONI, Mr Xavier PAQUET, M. François COUTAGNE

ABSENT EXCUSE : Mme Guyonne FOURNIER

SECRETAIRE : Mme Maryvonne ALVARD

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Monsieur le maire demande si le compte-rendu de la séance du 19 février 2021 suscite des remarques.

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu de la séance du 19 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

La délibération concernant les échanges de terrains sont retirées de l'ordre du jour. Toutefois, monsieur le Maire informe le conseil municipal des négociations avec Emosson sur les échanges de terrains permettant la réalisation du hangar de stockage bois pour l'année 2021.

DELIBERATIONS

➤ n°21/03/01 C.D.A.S – Rénovation de l'Eglise de Vallorcine

L'Eglise de Vallorcine, construite en 1755, bénéficie d'une importante rénovation commencée en 2017. Les délais de réalisation de cette rénovation ont été rallongés par des difficultés financières de la commune, par l'association au projet d'un architecte du patrimoine non prévu initialement et quelques difficultés d'attribution de deux lots sur la dernière phase.

La recherche d'une optimisation des coûts et de financeurs a également pris du temps pour que la rénovation soit à la hauteur de l'édifice, des exigences de l'architecte du Patrimoine mais aussi corresponde au souhait des utilisateurs.

C'est dans ce cadre, et pour nous permettre de boucler le budget pour une finalisation au plus tôt, que la commune sollicite dans le cadre du CDAS 2021 une subvention pour les travaux de l'Eglise pour 70 000€ dans le cadre des lots restant à attribuer.

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention dans le cadre du C.D.A.S avec le plan de financement ci-après :

Principaux postes de dépenses	Montant HT
	TVA non récupérable
<u>Dépenses d'investissement</u>	
<i>Travaux Eglise + Maîtrise d'oeuvre</i>	<i>226 541.74</i>
TOTAL	226 571.47

RECETTES

Ressources (origine du financement)	Type d'aide	Montant HT	taux
Conseil Départemental- Monument Historique		24 919.56 €	11.3%
Région		5 890.86 €	2.6%
CDAS 2021		70 000.00€	31%
Région – Valorisation du patrimoine bâti public (en cours)		67 993€	30%
		168 803.42€	75%
TOTAL des subventions publiques HT			
Autofinancement		57 768.05 €	25%
TOTAL GENERAL		226 571.47 €	100%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Autorise monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention dans le cadre du CDAS.
- Dit que les crédits seront inscrits au budget 2021

➤ n°21/03/02 C.D.A.S Enfouissement des lignes au Betterand

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'enfouissement des lignes sur le secteur Plan-Droit- Betterand, projet étudié et mis en œuvre par le Syane dans le cadre de ses compétences.

Ces travaux sont de nature à sécuriser les lignes aériennes dans le climat Vallorcin qui, au vu du poids de la neige de plus en plus humide, fragilise ces réseaux.

De plus, la volonté de la commune d'économiser l'énergie en modernisant ses éclairages publics s'inscrit pleinement dans le changement des luminaires proposé sur ce tronçon.

Enfin, il est précisé aussi que l'enfouissement des réseaux aériens améliore la qualité visuelle du hameau et permet d'enlever un obstacle pour les oiseaux nocturnes.

Le coût total est de 164239.48 €HT avec une participation du Syane de 58 980.59€HT, reste donc à la charge de la commune 105 258.99€HT.

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention dans le cadre du C.D.A.S avec le plan de financement ci-après :

Principaux postes de dépenses	Montant HT
	TVA non récupérable
Dépenses d'investissement	
<i>Enfouissement des lignes au Betterand</i>	<i>105 258.99€</i>
TOTAL	105 258.99€

RECETTES

Ressources (origine du financement)	Type d'aide	Montant HT	taux
CDAS 2021		40 000€	38%
Autofinancement		65 258.99 €	62%
TOTAL GENERAL		105 258.99 €	100%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Autorise monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention dans le cadre du CDAS.
- Dit que les crédits seront inscrits au budget 2021

➤ n°21/03/03 Région AURA – Subvention Plan Orgue

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de restauration de l'orgue de l'Eglise de Vallorcine.

« C'est **Camille Ancey**, habitant à Barberine et menuisier qui s'est passionné pour l'orgue. A partir des éléments d'un instrument plus ancien il a construit le buffet et tous les tuyaux en bois. Installé en 1973/74 et financé par la paroisse, plusieurs concerts de la chorale et de nombreuses quêtes lors des baptêmes et mariages, il a été soutien de nombreux offices et célébrations sans compter les concerts. C'est le premier instrument à vent construit dans la Vallée de Chamonix.

Avec le temps, il a besoin d'un sérieux relevage. Démontage, nettoyage approfondi, dépoussiérage, ressemelage du sommier, ré-encollage des gravures à la colle chaude, réglage des mécaniques, remplacement des mouches en casimir...tout un programme ! Une révision complète pour un instrument d'un demi-siècle qui devrait également bénéficier de l'ajout d'un sixième jeu : une soubasse pour la pédale ».

De plus, dès que la restauration de l'Eglise et de l'orgue sera terminée, le festival Orgue et Cimes intégrera à nouveau Vallorcine comme lieu de concert.

C'est le facteur d'orgue tourangeaux **David Bradesi** qui est pressenti pour ce travail. C'est lui qui a installé et harmonisé l'orgue d'Argentière. Il est en train de terminer celui de Taninges et travaille sur celui du conservatoire d'Annecy. Pour l'orgue de Vallorcine c'est également un bon clin d'œil à la région tourangelle quand on sait que toute la mécanique de l'orgue de Vallorcine provient d'un orgue plus ancien qui vient de Chambray lès Tours. D'ailleurs il y a des traces sur l'instrument en particulier d'un certain abbé Goupil qui a été un acteur important de la région pour mettre des instruments. Un concentré de patrimoine avec les racines du passé, l'énergie du présent et en souffle pour l'avenir !

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention dans le cadre du Plan Orgue de la Région Auvergne Rhône Alpes avec le plan de financement ci-après :

Principaux postes de dépenses	Montant HT
	TVA non récupérable
<u>Dépenses d'investissement</u>	
<i>Restauration de l'Orgue de Vallorcine</i>	32 649.20€
TOTAL	32 649.20€

RECETTES

Ressources (origine du financement)	Type d'aide	Montant HT	taux
Région AURA – Plan Orgue		9 794.76€	30%
Autofinancement		22 854.44 €	70%
TOTAL GENERAL		32 649.20 €	100%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Autorise monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention dans le cadre du Plan Orgue à la Région Auvergne Rhône Alpes.
- Dit que les crédits seront inscrits au budget 2021

➤ 21/03/04 Région AURA – Subvention Plan de préservation et de mise en valeur du patrimoine

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la restauration de l'Eglise de Vallorcine. La découverte de décors datant du XVIII^e siècle nécessite pour leurs restaurations un coût non-négligeable. Afin d'envisager la remise en état de ceux-ci, il est primordial de s'assurer des financements nécessaires.

Par conséquent, et suite à la visite de Mme Pacoret, vice-présidente en charge du patrimoine au sein du conseil régional, une demande de subvention allouée spécifiquement à ces travaux de restauration est nécessaire.

Ces opérations doivent être réalisées par des entreprises ayant une forte expérience dans ce domaine ce qui impose un surcoût sur cette restauration. Si toutefois les financements extérieurs ne pouvaient être trouvés, une décoration « sommaire » serait malheureusement réalisée, recouvrant ces décors à forte valeur ajoutée.

Pour permettre à la commune de réaliser cette opération, monsieur le Maire propose au conseil municipal de déposer une demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du plan de préservation et de mise en valeur du patrimoine avec le plan de financement ci-après :

Principaux postes de dépenses	Montant HT
	TVA non récupérable
<u>Dépenses d'investissement</u>	
<i>Restauration des décors intérieurs</i>	135 986€
TOTAL	135 986€

Ressources (origine du financement)	Type d'aide	Montant HT	taux
Région AURA – Plan Préservation et de mise en valeur du patrimoine		40 795.80€	30%
Autofinancement		95 190.20 €	70%
TOTAL GENERAL		135 986.00 €	100%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Autorise monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention dans le cadre du Plan de préservation et de mise en valeur du patrimoine à la Région Auvergne Rhône Alpes.
- Dit que les crédits seront inscrits au budget 2021

Questions diverses :

DECISION D'INTENTION D'ALIENER

Le Maire donne lecture des Demande d'Intention d'Aliéner suivantes pour lesquelles la commune ne veut pas user de son droit de préemption :

ANCEY Bernadette	Le chanté	B 1162, 1167, 1169, 1170, 1171, 1184, 1185, 2360
DEVILLAZ Martine	La Villaz	A 4671
SCI de Vallorcine	310 route du Tacul	A 1460